

ments que je n'ai pas su retrouver, deux arches tombèrent en 1420, près de l'arc de la Trappe. On travaillait à le relever en 1423.

Le 28 octobre 1433, Aynard de Villeneuve, Girard de Varey et Nicolas Fornier, l'un des commissaires des absolutions du pont du Rhône, firent marché avec Hugonet Martin et Henri Bosonet, maçons, « de tailleur de pierre et la exarrer tout comme il en sera besoing pour aucier la pille d'entre les deux arcs derrièremment chez emprès l'arc de la Trappe, c'est à savoir de de deux piés de taille pour unze blans monnoie corrant à présent (1).

En 1435, le pape fut obligé de venir encore en aide aux Lyonnais. Sur leur demande, Eugène IV concéda, par une bulle qui fut confirmée au concile de Bâle, le 2 février 1436, une nouvelle indulgence plénière *in articulo mortis* à quiconque travaillerait ou ferait travailler au pont pendant dix jours. Ce moyen de créer des ressources eut du succès, car d'après la « liste de ceux qui ont gagné ou fait gagner leurs absolutions au pont du Rhone, » on voit qu'un nombre considérable de personnes de toutes conditions, des gentilshommes, des prêtres, des clercs, des veuves, un maître d'école, une nourrice, etc., non-seulement, de la ville, mais des environs, de Romans, de Sury-le-Comtal, de Saint-Etienne-sur-Furans, de Saint-Georges-de-Reneins, de Beauregard, de Villefranche, d'Ambronay, de Jons, de Bourg-en-Bresse, etc., firent travailler ou vinrent travailler pour elles-mêmes, leurs enfants et leurs parents. Hugonin Garnier était alors maître de l'œuvre (2).

(1) Arch. municipales, BB. 3., f° 4^{vo}.

(2) Arch. municipales, CC., 396.